

Informations de base	
2025/2768(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Mise en œuvre des obligations internationales de l'Union, telles que visées à l'article 15, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1380/2013, conformément à l'accord de commerce et de coopération UE/Euratom /Royaume-Uni, en ce qui concerne l'aiguillat commun Complétant 2011/0195(COD) Subject 3.15 Politique de la pêche	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
13/06/2025	Publication du document de base non-législatif	C(2025)03715	
13/06/2025	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
18/06/2025	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
02/07/2025	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué prolongée par le Parlement par 2 mois		
21/10/2025	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		